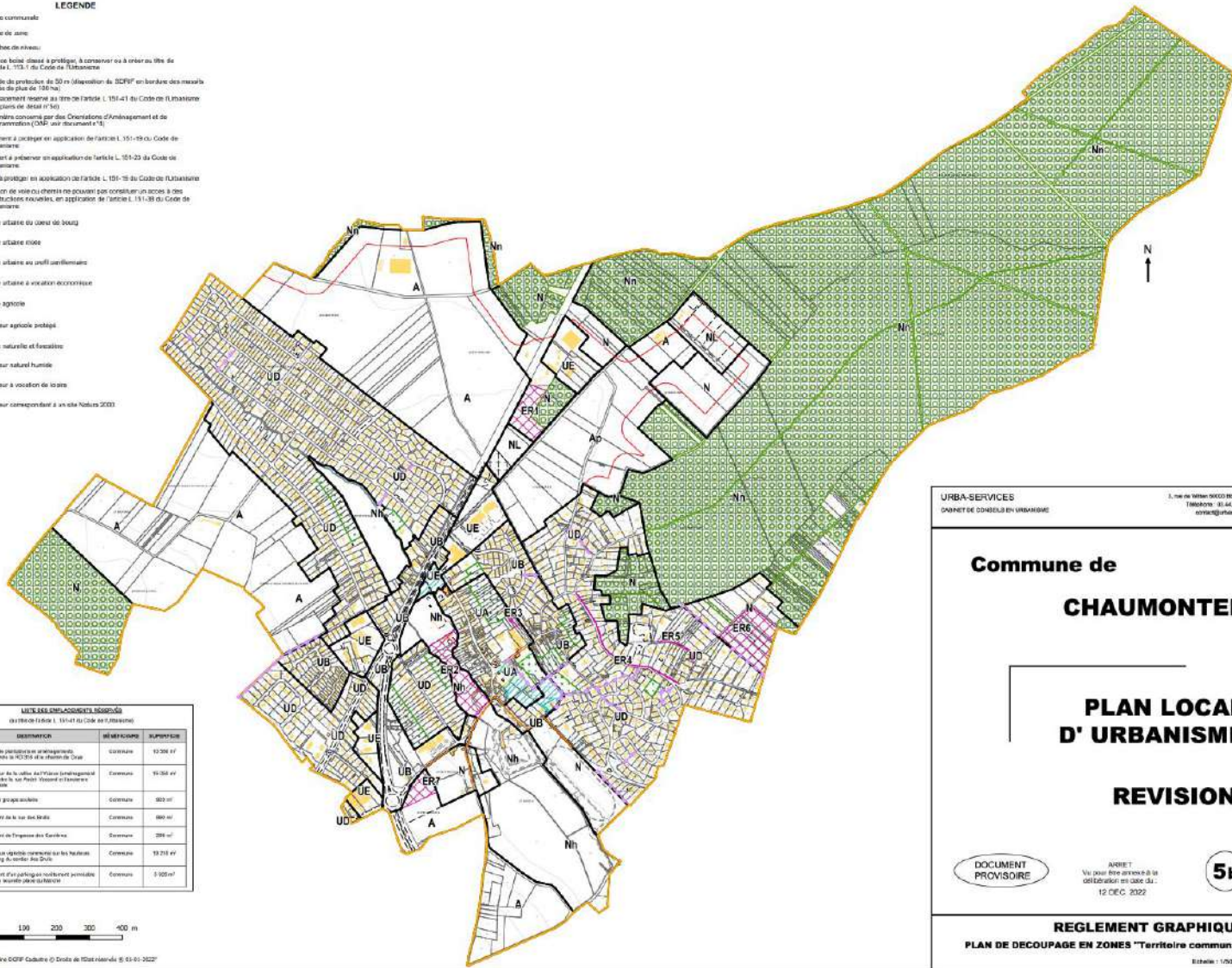


- LEGENDE**
- Limite communale
 - Limite de zone
 - Clousées de niveau
 - Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L. 101-1 du Code de l'Urbanisme
 - Bande de protection de 50 m (dérogation du SDP) en bordure des massifs boisés de plus de 100 ha
 - Emplacement réservé au titre de l'article L. 101-41 du Code de l'Urbanisme (voir plan de détail n° 5)
 - Plan de zonage prévu par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) (voir document n° 1)
 - Bâtiment à protéger en application de l'article L. 101-19 du Code de l'Urbanisme
 - Sol vent à préserver en application de l'article L. 101-23 du Code de l'Urbanisme
 - Mur à protéger en application de l'article L. 101-18 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur de voiries chemins ne pouvant pas constituer un accès à des constructions nouvelles, en application de l'article L. 111-38 du Code de l'Urbanisme
- UA** Zone urbaine du centre de bourg
 - UB** Zone urbaine mixte
 - UD** Zone urbaine ou profil différencié
 - UE** Zone urbaine à vocation économique
 - A** Zone agricole
 - Ap** Secteur agricole protégé
 - N** Zone naturelle et forestière
 - Nh** Secteur naturel humide
 - NL** Secteur à vocation de loisirs
 - Nn** Secteur correspondant à un site Natura 2000



LISTE DES ZONES COMMUNALES SUPPRIMEES
(selon l'article L. 101-41 du Code de l'Urbanisme)

N°	DESIGNATION	INTERCOMMUNE	SUPERFICIE
1	Modification de planification et aménagement, correspondant au N°101 de la Réserve de Carte	Communale	12 300 m²
2	Mise en valeur de la zone d'activités (aménagement) des parcelles de la rue Pasteur (secteur à vocation industrielle)	Communale	91 300 m²
3	Création de zones agricoles	Communale	300 m²
4	Aménagement de la rue des Bœufs	Communale	980 m²
5	Aménagement de l'impasse des Sarcloires	Communale	200 m²
6	Parcelles d'activités commerciales et les habitats situés le long du boulevard de la Doule	Communale	13 210 m²
7	Aménagement d'un parking notamment permis de la rue de la mairie (zone commerciale)	Communale	1 000 m²

URBA-SERVICES
ONNET DE CONDREUX EN URBAISME
L. rue de l'Église - 60200 REAUMONT
Téléphone : 03.44.45.17.17
contact@urbaservices.fr

Commune de
CHAUMONTEL

PLAN LOCAL
D'URBANISME

REVISION

DOCUMENT
PROVISOIRE

ARRÊTÉ
Vu pour être annexé à la
délibération en date du
12 DEC 2022

5b

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"

Echelle : 1/5000

*Origine GDF Culture © Droits de l'Etat réservés © 01-01-2022